



Le Président

Paris, le mardi 6 avril 2021

Monsieur le Conseiller,

L'Association des anciens élèves de l'ENA s'est toujours fait un devoir d'apporter sa contribution aux projets de transformation de la haute fonction publique dans le but unique de servir l'intérêt général et de renforcer l'efficacité de l'action publique.

Au moment où une seconde ordonnance prise en application de la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019 doit être discutée, l'AAEENA exprime le souhait de pouvoir être activement associée à la réflexion conduite par le gouvernement sur les choix qui devraient prévaloir dans l'intérêt d'une bonne administration du pays.

S'il est indispensable d'adapter la haute fonction publique aux nombreux défis que la France doit relever, il n'en est pas moins vrai que notre société a aujourd'hui plus que jamais besoin d'un Etat fort. C'est à cette condition que nous serons en mesure de surmonter la crise sanitaire, économique et sociale que nous connaissons et de fédérer la diversité des intérêts particuliers au service de l'intérêt général.

Vous trouverez ci-joint une analyse qui met en perspective les propositions que nous pourrions développer plus amplement dans le cadre d'un échange de vive voix que nous souhaiterions avoir avec vous sur ces questions, si vous en êtes d'accord. Le secrétariat de l'AAEENA se permettra de vous solliciter très prochainement à cet effet.

Je vous prie de croire, Monsieur le Conseiller, à l'assurance de ma considération distinguée.

Daniel KELLER

PJ : Dossier Commission Fonction Publique AAEENA

Monsieur Mohammed-Adnène TROJETTE

Conseiller Action publique et numérique

Palais de l'Elysée

55, rue du Faubourg Saint-Honoré

75008 Paris